



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie C3.10

N° de demande : 2006-7412
Catégorie : Catégorie C, sous-catégorie C3.10 (Nouvelle étiquette ou modifications à l'étiquette – Mélanges en cuve)
Produit : Insecticide Warrior
N° d'homologation : 26837
Matière active (m.a.) : Cyhalothrine-lambda (CYH)
N° de document de l'ARLA : 1406458

Contexte

L'insecticide Warrior (Warrior Insecticide) est homologué depuis le 18 octobre 2001 pour lutter contre des insectes ravageurs dans un certain nombre de cultures, y compris celles du groupe 6 (légumineuses). Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de l'insecticide Warrior pour y inclure trois mélanges en cuve : l'insecticide Warrior et le fongicide Tilt 250E (Tilt 250E Fungicide), l'insecticide Warrior et le fongicide en pâte fluide Quadris (Quadris Flowable Fungicide), et l'insecticide Warrior et le fongicide Quilt (Quilt Fungicide). Les mélanges en cuve proposés sont destinés au traitement des cultures du groupe 6 (légumineuses, y compris le soja) contre les maladies et les insectes ravageurs mentionnés sur l'étiquette des produits utilisés. La dose de fongicide proposée pour chacun des mélanges en cuve est la même que celle qui est actuellement homologuée pour chaque produit. La dose de Warrior proposée pour les mélanges en cuve est de 83 à 233 ml/ha, pour la lutte contre le puceron du soja dans les cultures de soja, et de 83 ml/ha, pour les autres cultures du groupe 6.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale

Une telle évaluation n'est pas requise en l'absence de modification aux propriétés chimiques du produit. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas non plus nécessaires car le profil d'emploi, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier de traitement, n'a pas été modifié.

Évaluation de la valeur

Une justification a été présentée pour l'ajout, sur l'étiquette de l'insecticide Warrior, de la possibilité d'effectuer trois mélanges en cuve : Warrior avec le fongicide Tilt 250E, Warrior avec le fongicide en pâte fluide Quadris, et Warrior avec le fongicide Quilt. Warrior (n° d'homologation 26837), Tilt 250E (n° d'homologation 19346), Quadris (n° d'homologation 26153) et Quilt (n° d'homologation 28328) sont homologués, individuellement, pour le traitement des cultures du groupe 6 (légumineuses, y compris le soja). La dose proposée de fongicide (Tilt, Quadris et Quilt) est la même que celle qui est actuellement homologuée pour chacun d'eux. La dose de Warrior proposée pour les mélanges en cuve est de 83 à 233 ml/ha, pour la lutte contre le puceron du soja dans les cultures de soja, et de 83 ml/ha, pour les autres cultures du groupe 6. Cette dose accrue est destinée à lutter contre le puceron du soja dans les cultures de soja lorsque la pression exercée par les insectes est forte; elle ne devrait pas altérer l'efficacité des mélanges en cuve.

L'étiquette de Warrior comprend déjà les possibilités de mélange en cuve suivantes : 1) Tilt et Warrior, pour le traitement des cultures de maïs de semence, de maïs de grande culture et de maïs sucré contre les maladies et les insectes ravageurs mentionnés sur l'étiquette de ces produits, et 2) Quadris et Warrior, pour le traitement des cultures de maïs de semence (uniquement) contre la rouille commune (*Puccinia sorghi*) et les insectes ravageurs indiqués sur l'étiquette de ces produits. Ces homologations indiquent qu'il n'y a pas d'interaction antagoniste entre les composants de ces mélanges en cuve. Comme la dose d'application actuellement homologuée est la même que celle qui est proposée pour chaque constituant (insecticide ou fongicide) des mélanges en cuve et que le mode d'emploi de ces produits n'a pas été modifié, l'efficacité des produits pour le traitement des cultures du groupe 6 contre les maladies et les insectes ravageurs cités sur l'étiquette des produits concernés ne sera probablement pas altérée lorsqu'ils seront en mélange en cuve. L'efficacité du mélange en cuve de Warrior avec le fongicide Quilt ne devrait pas varier, car la matière active de Quilt est la même que celle des fongicides Tilt 250E et Quadris. Ces mélanges en cuve ne peuvent être appliqués qu'au niveau du sol.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'insecticide Warrior afin d'y inclure les mélanges en cuve proposés : l'insecticide Warrior et le fongicide Tilt 250E, l'insecticide Warrior et le fongicide en pâte fluide Quadris, et l'insecticide Warrior et le fongicide Quilt.

Références

PMRA 1326443 Rationale to Support Tank Mix Application of Matador 250EC Insecticide with either Tilt 250E Fungicide, Quadris Flowable Fungicide, or Quilt Fungicide. Syngenta Crop Protection Canada, Inc. Oct 28, 2006. 3 pp.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.